

Revendications de la « Plateforme Gilets Jaunes Occitanie »

"Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs."
(Article 35 de la Constitution de 1793)

« la société doit la subsistance aux citoyens malheureux » (art. 21)

ABOLIR L'INSÉCURITÉ SOCIALE

Suppression des nouvelles taxes sur les carburants

Smic à 1 800 euros brut par mois pour 35 heures

Suppression de la CSG sur les pensions de retraite

Augmentation des pensions de retraite de 15%

Diminution de la TVA sur les produits de première nécessité (5%)

Rétablissement des 35 heures

Droit à la retraite à 60 ans à taux plein

Instauration d'un salaire maximum pour toutes les entreprises (publiques et privées): revenu maximum fixé à 120 000 euros par an (au delà taxation à 60%)

Convocation d'assemblées régionales et nationale pour l'emploi, les qualifications et les salaires

Mesures immédiates contre la précarité (CDI pour tous) et titularisation de tous les précaires de la fonction publique

Abrogation de la loi travail Macron

Refonte du Code du travail pour abolir la précarité, établir l'égalité femmes-hommes et renforcer les droits des salariés

Blocage des loyers

Remboursement à 100% des dépenses de santé

Création d'un pôle public du médicament

PARTAGER LES RICHESSES

Suppression immédiate du CICE (40 Milliards)

Rétablissement et quadruplement de l'ISF sur les valeurs mobilières (4 Milliards)

Suppression du prélèvement forfaitaire unique (flat tax)

Augmentation de l'impôt sur les revenus du capital et taxation des revenus financiers des entreprises

Instauration de l'impôt progressif sur les revenus (création de 20 tranches)

Suppression des exonérations de cotisations sociales patronales

TVA à 50% sur les produits de luxe et les oeuvres d'art

Augmentation des droits de succession sur les gros patrimoines

Suppression de toutes les niches fiscales

Lutte contre l'évasion et la fraude fiscale (150 Milliards/an):

Suppression totale du verrou de Bercy

Mise en place de la taxation différentielle permettant de soumettre chaque citoyen français aux impôts français quel que soit son pays de résidence

Obligation contraignante pour les entreprises de déclarer leurs résultats pays par pays et taxer les bénéfices des entreprises là où ils sont réalisés

Interdire aux banques françaises toute activité dans les paradis fiscaux en retirant les licences bancaires aux établissements récalcitrants

Renforcement des effectifs et de l'indépendance du parquet national financier (création de 50 postes de magistrats) et de la brigade nationale de la délinquance fiscale

Arrêt des suppressions de postes de fonctionnaires à la direction générale des finances publiques, aux douanes et à la repression des fraudes

Renforcement des moyens humains et techniques de l'administration fiscale et des douanes dans la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales (enquête, contrôle, contentieux, recouvrement,...)

Suppression de la comparution sur reconnaissance de culpabilité (CRPC loi du 6 décembre 2013) et de la convention judiciaire d'intérêt public (CJIP loi sapin du 9 décembre 2016) qui protègent les fraudeurs

Pour les mêmes raisons, abandon du projet "Pour un Etat au service d'une société de confiance" rendant le "droit à l'erreur" opposable à l'administration fiscale

Aggravation des peines pour fraude fiscale et application systématique des peines maximales pour les délinquants financiers et les criminels en cols blancs

Dénonciation publique des personnes morales et physiques qui fraudent le fisc

Revenons en 1793. Reprenons le droit d'insurrection puisque nos dirigeants violent nos droits de peuple.

En 2005, le peuple français dit non au referendum sur le traité de constitution européenne. Le gouvernement et les députés passent outre.

En 2016, les tentatives de lois pour stopper l'évasion fiscale des grandes entreprises, voulues par le peuple, vont avorter à cause des députés, du gouvernement et du conseil constitutionnel. Le pillage par les puissants s'amplifie pour laisser une planète exsangue. En France, on laisse bétonner les terres cultivables, privatiser les biens vitaux et les exigences d'une décroissance énergétique sont constamment repoussées. En prévoyant que les dommages à l'environnement peuvent être considérés comme une atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation et donc être qualifiés de trahison, la loi de 1992 offre cependant la possibilité de stopper net les dégradations. Pourquoi ce texte n'est-il pas utilisé ?